

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Le mois de septembre est celui de la rentrée, celle des établissements scolaires, celle des associations.

Au coût annuel des écoles très impactant pour le budget communal en termes de bâtiments et de services s'ajoute en 2015 une dépense d'investissement exceptionnelle : la réhabilitation du bâtiment Curie destiné à accueillir la maternelle Valéry (avec une classe supplémentaire) et le centre de loisirs intercommunal, s'accompagnant de l'aménagement du réfectoire des Annonciades et de la transformation de la côte Lécuyer.

Malgré cela, la Municipalité souhaite maintenir un service de qualité, à travers la professionnalisation de ses personnels ou encore l'offre d'animation sur le temps scolaire et périscolaire. Les tarifs augmentent, oui, mais ils restent bien en-deçà de ceux des communes voisines et du coût réel de la prestation.

Les contraintes financières qui pèsent sur la collectivité ont également conduit à réduire l'enveloppe budgétaire consacrée aux activités associatives. Cette diminution s'est opérée sur la base de l'analyse des dossiers de demande de subvention : les associations qui disposaient par exemple d'une épargne importante n'ont pas obtenu le montant sollicité. Elles devront impérativement revoir leur modèle économique au regard de la situation des financements publics.

Bonne rentrée à toutes et à tous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Le Maire

Conseiller départemental des Yvelines

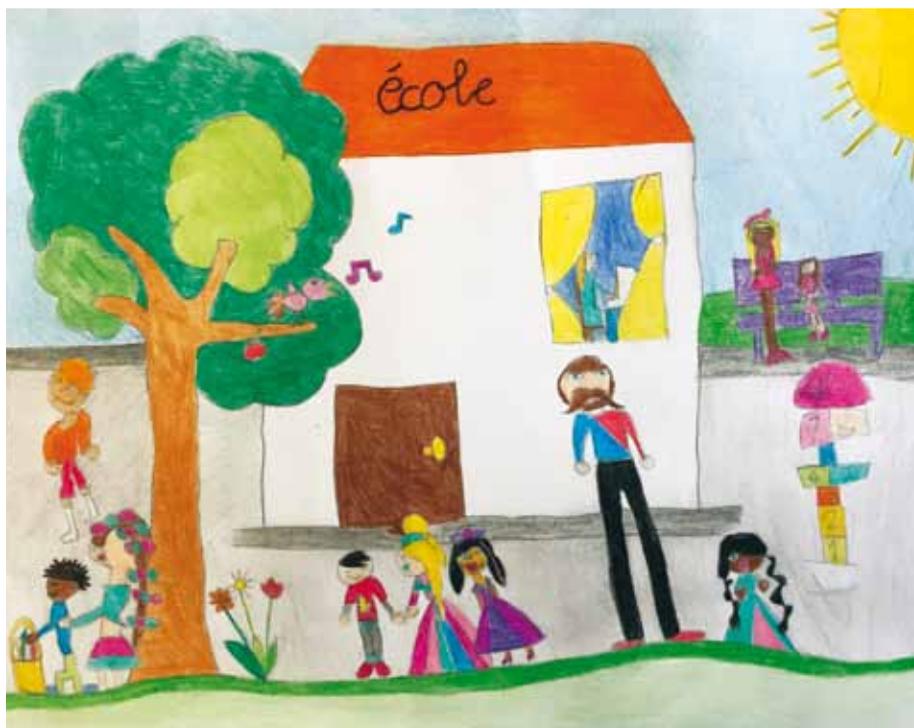
L'actu

L'école, une priorité

Le poste budgétaire consacré aux écoles est l'un des plus importants de la commune. La Ville assume en effet la charge immobilière et mobilière des bâtiments scolaires.

A cette dépense s'ajoutent les frais liés aux différentes activités périscolaires, notamment la rémunération des personnels, ainsi que le versement d'allocations.

Malgré les contraintes financières actuelles, la Municipalité se mobilise pour garantir les meilleures conditions d'accueil et la qualité des services pour les petits Meulanais.



Les associations ... p. 4

La fibre arrive ! p. 6

Arrêtés du Maire p. 10

3 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires

Depuis 2010, le groupe primaire Paradis réunit 5 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire.

Cet établissement bâti en 1969 a été agrandi en 2001. Il devrait faire l'objet de travaux de réhabilitation dans les années à venir.

L'école maternelle des Bois, construite en 1975, est située dans le quartier du Paradis. Elle est constituée de 4 classes.

L'école maternelle Valéry est la plus ancienne école de Meulan. Agrandie en 1969, elle a accueilli, jusqu'au mois de juillet, 4 classes et en accueillera une 5^e à la rentrée. (voir encadré ci-dessous)

L'école Pasteur, édifiée en 1936, va accueillir une 12^e classe. Elle est située rue des Annonciades à deux pas du gymnase municipal.

Au total, ce sont près de 1 000 élèves qui sont accueillis dans nos écoles maternelles et élémentaires.

Les bâtiments, leur entretien, les fluides, le mobilier... sont à la charge de la commune. S'ajoute à cela la participation par élève finançant l'achat de fournitures scolaires.

La plus lourde dépense reste les frais de personnel (ATSEM, restauration, surveillance, étude, entretien...) : près de 2 millions par an.

Une école "numérique"

Nos deux écoles élémentaires sont équipées d'une salle informatique et 16 classes disposent de tableaux numériques interactifs (TNI). Le TNI permet l'affichage en grand de documents numériques qui facilitent la compréhension des élèves.



Mme Borne, enseignante en CM1 à l'école Paradis, ne pourrait plus s'en passer. *"C'est un outil génial! Il m'est devenu indispensable. L'accès à Internet ouvre une multitude de champs possibles. Par exemple, lors des cours d'histoire de l'art, nous pouvons zoomer sur le détail d'un tableau. En cours de chant, YouTube est un excellent allié".*

Le TNI facilite également l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités de déplacement d'objets.

L'ensemble des TNI installés dans les écoles a été audité cet été afin de résoudre les dysfonctionnements signalés lors des conseils d'école de fin d'année. Un contrat de maintenance a été signé avec une entreprise qui s'engage à intervenir sous 3 jours maximum en cas de problème.

Ambitionner de déployer de tels équipements, coûteux et fragiles,

sur l'ensemble des classes doit en effet s'accompagner, comme tout investissement, d'un plan de financement du fonctionnement, ce qui n'était pas le cas.

Des tablettes numériques tactiles ont été mises à la disposition de 2 classes meulanaises par la Communauté d'agglomération Seine & Vexin. Seules trois communes du territoire en bénéficient. Cela va permettre la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques qui tendent vers un apprentissage plus collaboratif. Rendez-vous à la fin de l'année scolaire pour faire un bilan, car il s'agit d'une expérimentation, et envisager éventuellement l'extension de ce dispositif à l'ensemble du territoire Seine & Vexin.

Dernière minute

En raison du retard constaté au début du mois d'août sur le chantier du bâtiment Curie, les élèves de l'école maternelle Valéry feront leur rentrée dans l'école située rue Valéry.

La Ville ne souhaite prendre aucun risque avec la sécurité des enfants au cas où les travaux ne seraient pas achevés. Le déménagement aura lieu durant les vacances de la Toussaint.

La restauration scolaire

65% des écoliers meulanais déjeunent à la restauration scolaire. Deux menus sont proposés au choix (viande et sans viande) et préparés quotidiennement sur place en cantine centrale.

Ce service facultatif proposé par les communes est toujours déficitaire car les familles ne peuvent être facturées au coût réel du repas (denrées + personnel + fluides...) et de la pause méridienne qui avoisine les 10 euros. La politique tarifaire de la Municipalité ne reflète pas la réalité des coûts. À Meulan, la majorité des usagers de ce service relèvent du quotient 1 : 2,40€/repas (avec réduction pour fratrie). **C'est l'un des tarifs les plus bas de l'agglomération.** Le tarif du quotient 5 (3,75€/repas avec réduction pour fratrie), le plus élevé, reste inférieur au tarif unique de la majorité des communes autour de Meulan.

Plus de 50 personnels sont mobilisés les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour préparer, servir et surveiller durant ce temps de midi qui s'accompagne également d'animations.

Cette année, nos éducateurs sportifs seront présents sur les quatre jours afin de proposer des séances à ceux qui le souhaitent (ils interviennent également sur le temps scolaire qui relève de la responsabilité de l'Education nationale, sur le cycle 3 en 2015-2016).

Les TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires ont été fréquentés par 75% des enfants en 2014-2015 pour la première année de leur mise en place. Ils peuvent compléter les apprentissages de l'Education nationale mais ne sont pas obligatoires. Il s'agit, comme la restauration scolaire, d'un service facultatif proposé par les communes.

Cette année, la Ville a travaillé sur un Projet Educatif Territorial qu'elle a soumis à l'inspection académique des Yvelines. Des ateliers autour du cirque, du numérique ou du jeu, avec des rencontres intergénérationnelles, sont programmés.

Le sport, la prévention routière, l'environnement ne seront pas oubliés et des associations (capoeira...) interviendront sur ces créneaux.

Le fonds d'amorçage de l'Etat ne compensant pas la dépense générée par cette compétence transférée, les TAP seront désormais payants (96€/an avec réduction pour fratrie). Les horaires sont maintenus : le mercredi matin pour les maternelles, les lundi, mardi, jeudi, vendredi pour les élémentaires en alternance.

L'étude

Assurée par des enseignants rémunérés par la Ville ou par des personnels communaux, elle permet aux enfants de faire leurs devoirs. Elle se déroule en même temps que l'accueil périscolaire intercommunal et est payante.

L'accueil périscolaire

C'est la Communauté d'Agglomération Seine&Vexin qui prend en charge les enfants avant l'école, dès 7h, et après l'école jusqu'à 19h.

La Caisse des Ecoles

36 000€ sont versés par la Ville à cet établissement qui finance entre autres des projets de classes.



Le pédibus

Depuis l'année dernière, l'association Les P'tites Pattes organise deux lignes de ramassage scolaire à pieds. Ce pédibus fonctionne le matin et sur inscription uniquement. Les parents, accompagnants ou utilisateurs, sont invités à contacter l'association par mail : lesptitespattes@gmail.com ou à la retrouver lors du Forum du 6 septembre.

Inscriptions

Les inscriptions aux services proposés par la Ville (restauration, TAP, étude) sont obligatoires pour pouvoir en bénéficier, elles s'effectuent au : Pôle éducation, jeunesse et sports 10 place Brigitte Gros

- Lundi, mercredi et vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
 - Mardi et jeudi 8h30 - 12h
- espacefamille@ville-meulan.fr



Les associations font leur rentrée !

Échecs

Les Fous du Roque accueillent enfants et adultes au domaine Berson (au-dessus de la médiathèque), le samedi de 10 heures à midi, à partir du 12 septembre.

- renseignements : 06 95 33 35 46
claire.carreel@gmail.com

Jeux de rôle

La *Compagnie des Explorateurs des Mondes Imaginaires et Fantastiques* organise ses animations les 2^e et 4^e samedi de chaque mois à la Maison des Associations.

Sa convention annuelle a lieu le samedi 26 septembre à partir de 13 h.

- informations : cemif78@noos.fr

Activités culturelles et artistiques

Le *CLC* dispense des cours de musique, individuels et collectifs, formation musicale, chant, orchestre, éveil musical, également des cours d'anglais, d'arts plastiques, d'informatique ou de scrabble.

Portes ouvertes à la Maison des Associations les mercredi 9 et samedi 12 septembre

- renseignements : 01 34 74 45 02
clc.meulan@gmail.com
www.facebook.com/clcmeulan

Théâtre

Théâtre aux éclats propose des ateliers le mercredi au collège Mercier Saint Paul, 15 rue Gambetta. Enfants de 13h30 à 15h

Ados de 15h à 16h30

Adultes de 20h30 à 22h

- renseignements : 06 88 33 24 85
theatre.aux.eclats@wanadoo.fr
www.theatreauxeclats.com

L'*Atelier du Hibou* se retrouve chaque jeudi de 20h30 à 23 h à la Ferme du Paradis, encadré par une comédienne professionnelle.

Nouveau: l'ouverture d'un atelier théâtre pour les 6 à 11 ans le mercredi après-midi de 15h à 17h

- renseignements : 06 98 87 00 13

Musique

Sound Music sur Seine propose des cours de guitare pour élèves débutants, initiés ou confirmés, à la Maison de quartier des Annonciades. Durée des cours : 1h

Horaires: mercredi de 14h à 19h
jeudi et vendredi de 17h à 20h
samedi de 10h à 13h

- renseignements : 06 64 92 70 39
soundmusicourseine@gmail.com

Tennis

Les inscriptions au *Tennis Club de Meulan* auront lieu le mercredi 2 et le samedi 5 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le mini-tennis est enseigné pour les enfants nés en 2010 et 2011.

Début des cours de l'école de tennis dans la semaine du 14 septembre.

- renseignements : 06 83 06 79 69

Football

Rendez-vous au stade, rue des Aulnes, entre 14h et 17h les samedis 29 août et 5 septembre pour les inscriptions.

- contact : cnms@lpiff.fr

Aviron

Inscriptions et renseignements à l'*AMMH*, 2 promenade du bac à Hardricourt, chaque samedi de septembre et d'octobre à 9h pour les adultes et à 14h pour les adolescents (à partir de 11 ans).

- infos : www.ammh.fr

Natation

Le *Cercle des Nageurs Meulanais* propose des cours de natation sportive et de natation synchronisée. Les entraînements sont ouverts à tous ceux qui savent nager au moins 50 mètres sans difficulté.

- infos : 06 60 45 13 35

Lutte

Le club de lutte (*AVSL*) organise une journée portes ouvertes le samedi 12 septembre de 14h à 17h au gymnase des Annonciades.

- contact : 06 37 08 62 23
avslmeulanlesmureaux@orange.fr

PASS' SPORT CULTURE

dossier disponible
en mairie
ou sur le site
de la ville
www.ville-meulan.fr

Multisports

Deux nouveautés au menu des activités proposées par l'association *Will'Sports*: tennis en salle et zumba steps et toujours, badminton, basketball, capoeira, foot en salle, handball, volley-ball, danses country, orientale, street jazz, zumba et salsa.

- renseignements 06 60 15 79 45

Bien-être

Vitavie propose des activités de bien-être: sophrologie, Do-In shiatsu, étirements et respirations, Qi Gong. Nouveau cette année: le tai-chi-chuan Séance d'essai gratuite. Quatre séances hebdomadaires pour un même abonnement.

- infos : 06 68 50 95 41 - 06 50 60 81 57

Gymnastique

La *Gymnastique Volontaire de Meulan-en-Yvelines* organise des cours tout public adulte au Gymnase des Annonciades à partir du 14 septembre.

Au programme body fitness, zumba et zumba gold, stretching, ainsi qu'une nouvelle activité: le body zen

- renseignements : 06 32 31 48 41
gvmeulan@hotmail.fr
http://gvmeulan78.canalblog.com

L'*Afapeo* vous propose d'entretenir votre santé et de développer votre condition mentale par la pratique du Tai-Chi et du Qi Gong dont les fondements prennent source dans la médecine traditionnelle chinoise.

- infos : 09 50 33 10 72 - 06 11 94 24 06

Yoga

Le *Yoga Club Meulanais*, qui a fêté ses 40 ans cette année, propose des cours de découverte et de pratique du yoga pour tous.

Deux cours d'essais gratuits, à la Maison des Associations, le mardi de 9h30 à 11h et de 19h30 à 21h.

- renseignements : 01 78 80 40 20

Échange culturel

Le Comité de jumelage invite à un échange culturel avec les collégiens allemands de Taufkirchen.

L'échange se fera en 2 temps :

du 10 au 16 octobre 2015
les jeunes allemands viendront à Meulan et seront hébergés dans la famille de leur correspondant.

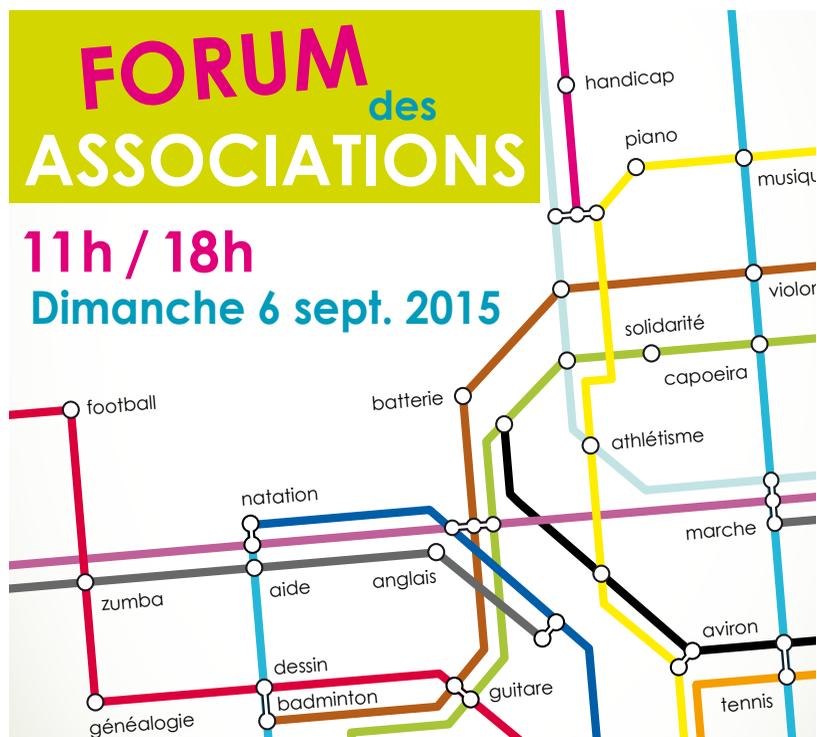
du 20 au 26 février 2016
(vacances d'hiver) les jeunes français iront à Taufkirchen et seront hébergés en retour.



Inscriptions définitives en septembre.
• infos : 01 34 74 04 01 - 01 30 22 14 27
jumelagemeulan@orange.fr

FORUM des ASSOCIATIONS

11h / 18h
Dimanche 6 sept. 2015



GYMNASSE DES ANNONCIADES
Meulan-en-Yvelines / Parking gare de Thun

Vie locale

solidarité

Un défibrillateur offert à la ville

La caisse locale du Crédit Agricole de Meulan-en-Yvelines a fait don d'un défibrillateur à la Ville. Cet équipement, qui est susceptible de sauver des vies, a été installé à la Ferme du Paradis. Deux bâtiments communaux sont déjà équipés : la Mairie et le gymnase des Annonciades.

La Croix-Rouge vend des vêtements

les 12 et 13 septembre
et les 17 et 18 octobre

Espace convivialité

2 fois par mois, le lundi
de 14 h à 16h30
Grange de la Ferme du Paradis

commerces

La crêperie "Vents d'Ouest" a ouvert ses portes



Avec Gabrielle au service et Catherine en cuisine, la crêperie située quai de l'Arquebuse vous propose des produits artisanaux du Morbihan. Cidre artisanal, glaces sucrées ou salées, galettes, breiz'h burger, terrine maison... vous attendent dans ce nouveau restaurant.

Formules à partir de 9,50 € le midi en semaine

• Ouvert du mardi au dimanche midi et soir

Contact : 06 25 93 82 37

Fête de la gastronomie

samedi 26 septembre

Les commerçants vous proposent des animations dans la rue du Maréchal Foch (piétonne).

La fibre optique arrive!

Très bonne nouvelle : Orange installe la fibre optique à Meulan-en-Yvelines !

Les travaux ont commencé cet été avec l'installation de plusieurs armoires sur l'espace public.

Le quartier du Paradis sera le premier à être équipé.

La Ville devrait être totalement connectée en fibre optique en 2017, c'était une attente forte des habitants.

L'intérêt de la fibre optique est un débit 10 à 500 fois plus rapide qu'une connexion ADSL avec une qualité bien supérieure et un temps de réaction du réseau extrêmement rapide. Avec la fibre, il est possible d'utiliser tous les écrans (télévisions en haute définition, tablettes, smartphones, ordinateurs, consoles de jeux) en simultanément au sein d'un même foyer.

L'étude et les travaux d'installation dans votre rue seront totalement pris en charge par Orange. Vous conserverez une liberté totale dans le choix de votre fournisseur (Orange, Free, Bouygues Telecom, SFR ...).

À la demande de la Municipalité, Orange viendra présenter le dispositif à l'occasion d'une **réunion publique** dont la date vous sera communiquée dans le prochain numéro de votre mag.

Travaux d'été

Comme cela avait été annoncé dans les précédents numéros de votre mag, la Ville a procédé à un élargissement et une sécurisation avec pose de barrières du trottoir de droite en montant de la **Côte Lécuyer**, avec réfection de la chaussée et de l'autre trottoir (coût total : 81 500€). La voie, ainsi rétrécie, est mise en sens unique descendant. Ces aménagements étaient indispensables en raison

du regroupement des groupes scolaires Valéry et Pasteur au niveau des Annonciades et des difficultés d'accès à ce quartier à partir du centre-ville pour les piétons, enfants seuls ou familles avec poussettes.

Plus de **trois kilomètres de chaussée** ont été entièrement repris par les services départementaux, en concertation avec la commune,

au niveau de l'avenue Joffre, du boulevard Thiers, de la rue Gambetta et de l'avenue des Aulnes. Des feux tricolores ont été installés par la Ville avec l'autorisation du Département devant l'entrée de l'école Mercier rue Gambetta : ils renforceront ainsi le ralentissement des véhicules en entrée de centre-ville et permettront à nos agents d'être redéployés sur d'autres traversées piétonnes aux abords des établissements scolaires.

Un nouveau **conteneur enterré** qui sera mis en service au plus tard en septembre pour un budget total de 6 000€ rue Haute (ordures ménagères). Deux autres conteneurs sont prévus au budget. Ces équipements évitent la présence de bacs individuels sur l'espace public qui gênent la circulation des piétons et ne sont ni hygiéniques, ni esthétiques.

Plusieurs séries de **marquage au sol** ont été réalisées cet été, sur des zones effacées (quai Albert Joly,...) ou pour renforcer la sécurité (route de Pontoise,...).



Aires de jeux

En application du décret du 29 juin 2015, il est totalement interdit de fumer dans les aires collectives de jeux depuis le 1^{er} juillet. Cette mesure, destinée à protéger les enfants des méfaits du tabac, permet également de préserver la propreté de ces espaces et de faire cesser les incivilités que constituent les mégots de cigarettes écrasés sur le sol. ■



La mini-ferme

Avec le nombre grandissant d'animaux, la mini-ferme, devenue "élevage", ne répondait plus aux normes sanitaires et vétérinaires.

Ajouté à cette difficulté, le coût annuel d'entretien (7500€) a conduit la Ville à renoncer à cet équipement (animaux et structure ont été cédés).

Les enfants pourront toujours profiter des mini-fermes installées à l'occasion du Festival des fromages et des festivités de Noël.

Modifications du stationnement



Plusieurs modifications du stationnement ont été mises en place cet été afin d'améliorer la rotation des véhicules dans les zones commerçantes :

- limitation à 10 mn sur 6 places, rue du Maréchal Foch (et création d'une place de livraison)
- limitation à 15 mn sur 4 places, quai Albert Joly (avec interdiction de stationner les lundis et vendredis matin)
- limitation à 30 mn sur les places situées le long de la Mairie, rue Notre-Dame
- limitation à 30 mn et 1 h 30, rue des Écoles ■

Éclairage public

Dans le cadre de son marché d'éclairage public, la Ville procède à l'amélioration de certains points lumineux sur son territoire.

Afin d'augmenter la luminosité et de sécuriser le parking de la gare de Thun, 17 luminaires ont été installés pour un coût total de 26710€.

Les luminaires type "boules" (éclairant beaucoup le ciel et peu le sol !) ont été remplacés par des candélabres performants qui, par leur forme conique, éclairent vers le bas sans générer aucune perte et améliorent considérablement la luminosité.

Il a par ailleurs été procédé à l'élagage de certains arbres afin de dégager ces luminaires.

4 luminaires (6023€) se trouvant le long de la Gare, au regard de leur vétusté et de leurs nombreux dysfonctionnements, ont également été remplacés.

Aux petits soins pour les arbres

Nous avons un peu plus de 1500 arbres sur le territoire de la commune. L'arbre est important pour les citoyens, mais le milieu urbain est stressant pour lui : sol stérile et tassé, air et eau pollués, piétinement, blessures, tailles mutilantes, racines confinées...

Dans la nature, un arbre n'a pas besoin d'être taillé. Il l'est en ville pour des raisons de sécurité ou d'encombrement de l'espace public. Toute taille radicale et drastique doit être évitée. Ces mauvaises pratiques d'entretien fragilisent l'arbre, or

un arbre fragilisé signifie un arbre dangereux qu'il faudra déraciner.

Afin de les préserver, la commune a décidé de ne tailler les arbres que lorsque c'était nécessaire. On procède désormais à des tailles d'éclaircissage, de remontée de couronne et de nettoyage.

Sont privilégiées les tailles au meilleur moment, hors période de gel, ou de montée de sève. Cela s'inscrit dans la politique générale de gestion des espaces verts dans le respect du développement durable. ■





Fête nationale

Grand succès pour l'apéritif citoyen et le bal aux couleurs nationales sur la place Brigitte Gros, avec un repas préparé par l'Association des Commerçants (ACAM) : merci à tous les Meulanais pour leur participation massive ! Drapeaux et lampions ont ensuite accompagné petits et grands vers le Fort pour assister au magnifique feu d'artifices sur le thème de la nature tiré sur le grand bras de Seine

Vacances sportives

Plus de soixante enfants ont participé aux semaines sportives organisées par la Ville cet été. Nos éducateurs avaient préparé un programme varié, sportif et ludique.



Fête de la musique

Du jazz, du rock, de la chanson française, il y en avait pour toutes les oreilles le 21 juin dernier...

Théâtre de tréteaux

Un *Notre-Dame de Paris* aux couleurs tziganes magiquement interprété par la Compagnie du mystère bouffe : un spectacle de grande qualité dans les jardins du domaine Berson.

Sport

Le Tennis meulanais à l'honneur !

TCM - Tennis Club de Meulan

Bravo à Nicolas Chartier (photo), vainqueur du tournoi Open du TCM en catégorie senior. Ce tournoi réunit près de 250 joueurs. Âgé de 22 ans, Nicolas est un enfant du Club, passionné par son sport. Enseignant depuis 2011 au TCM, il prépare son diplôme d'État. Il est aujourd'hui le joueur le mieux classé du club : 1/6. Nicolas entre dans l'histoire du TC de Meulan en inscrivant son nom au palmarès de l'épreuve et en battant un adversaire classé au même niveau

(Heslin Jack de nationalité anglaise). Thomas Memisoglu entre lui aussi au palmarès du TCM en remportant le tournoi "jeunes 9 ans". Thomas est inscrit au programme espoirs de la Ligue des Yvelines. Nous suivrons avec attention l'évolution de ce jeune compétiteur.

Félicitations à nos deux Meulanais qui font honneur à leur club qui confirme la qualité de son école de tennis.

• Renseignements : 0683067969



L'AMMH en national !

Aviron de Meulan Les Mureaux Hardicourt

La saison 2015 confirme la place de l'AMMH à un honorable rang national. Il faut y voir le fruit mérité des efforts des rameuses et rameurs, ainsi que celui du travail de leurs entraîneurs. Claire Bové, dont c'est la première année chez les Juniors, a gagné une belle médaille de bronze en skiff aux championnats de France,

et remporté avec ses coéquipières du Quatre de couple de l'équipe de France une autre belle médaille de bronze aux championnats d'Europe. Les garçons ne sont pas en reste : notre Quatre de couple Seniors a aussi accédé à la finale B des championnats de France Seniors "bateaux longs".

• infos : www.ammh.fr

Les lauréats du concours photo

Voici les trois gagnants du concours photo organisé par la Ville. Le thème était : "Posez un autre regard sur Meulan-en-Yvelines et son patrimoine, qu'il soit architectural, naturel..."



Premier prix - Sandrine Bertino



Deuxième prix - Éric Esnot

Le prochain concours photo sera ouvert à partir du 1^{er} octobre, avec pour thème : "Meulan en fête", votre regard sur les événements festifs et les spectacles gratuits proposés par la Ville.



Troisième prix - Denis Gougerot



Prix du public - Éric Esnot

Participez au prix Mangawa !

Le prix Mangawa est le plus important prix de lecteur de Manga de France. Vous pouvez y participer de deux manières : en devenant critique (5 livres à départager dans une, deux ou trois catégories) ou en participant au concours de dessin qui permettra d'illustrer la prochaine affiche du concours.

Le concours de dessin est ouvert aux enfants de niveau collège et lycée. Une inscription préalable auprès des bibliothécaires du domaine Berson est obligatoire.

• Infos : au 01 30 95 75 23

Ils sont nés...

Djimmy Germond
 Mayssa Faraji
 Maysa Solak
 Mathias Geslin Bougoïn
 Madhy Blouin
 Imran Bazzine

Ils se sont mariés...

Nathalie Laurent et
 Christopher Saumon
 Gaëlle Bieuzent et
 Julien Gerin
 Virginie Daifi et
 Nabil Lotfi
 Virginie Courreges-Clercq et
 Badreddine Slama
 Marie-Alice Rabeisen et
 Vivien Cazé
 Suzanne Martin et
 Florent Coelho Pereira

Ils nous ont quittés...

Georgette Véry
 Yvette Normand

L'agenda culturel

Retrouvez tous vos rendez-vous : concerts, spectacles, expositions, lecture, rencontres, sorties, animations, cinéma... dans l'agenda culturel distribué avec votre mag.

Programme pluridisciplinaire et intergénérationnel pour toute la saison culturelle de septembre à juin !



Arrêtés du Maire

Dans un souci de sécurité, de préservation de l'environnement et du cadre de vie, plusieurs arrêtés de police ont été pris cet été.

Horaires des épiceries

Afin d'harmoniser les horaires de vente d'alcool à emporter ou à consommer sur place, les horaires d'ouverture et de fermeture des épiceries installées sur la commune de Meulan-en-Yvelines sont les suivants : de 7h à 21h.

Horaires des débits de boissons

L'heure de fermeture des débits de boissons à consommer sur place est fixée à 21 heures en semaine. Le vendredi et le samedi, les débitants ne sont plus autorisés à conserver les établissements ouverts au-delà de minuit.

Distribution d'imprimés

Pour éviter le jet de papiers sur la voie publique, il est désormais interdit d'apposer des tracts et imprimés sur les véhicules stationnés sur les parking et voie du quai de l'Arquebuse et parking de la place de l'Aubette, exception faite des imprimés de la commune ou de ses établissements publics.

Circulation des animaux

Sur les voies ouvertes à la circulation et sur le domaine public de la commune, tous les animaux domestiques et notamment les chiens doivent être munis d'un collier et d'une plaque indiquant

le nom et l'adresse de leur propriétaire. Les chiens et autres animaux doivent être tenus impérativement en laisse.

Feux et barbecues

Les feux de quelque nature qu'ils soient et notamment avec barbecues sont interdits sur les espaces verts, les berges de la Seine et tous les espaces publics de la commune.

Bornes d'incendie

À la suite de l'ouverture et de la destruction de plusieurs bornes d'incendie dans la commune, il est rappelé que tout contrevenant s'expose à une amende de 9000€.

Services publics

Permanences

Permanences proposées à Meulan pour accompagner vos démarches :

- **écrivain public**
pour la rédaction de tous documents, le lundi et mercredi de 13h30 à 17h30, en Mairie.
- **information juridique**
pour vous aider à résoudre vos problèmes familiaux, le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, place des Pénitents.
- **assistantes sociales**
à l'espace territorial, 3 quai Albert 1^{er}
permanences à la Maison des Associations, le vendredi de 9h à 11h.
- **mission locale**
pour l'aide à l'emploi des 16-25 ans, les lundi et jeudi de 14h à 17h, place des Pénitents.
- **accueil enfants parents**
pour les futurs parents et leurs enfants jusqu'à 4 ans, le lundi entre 9h30 et 12h L'Îlot soleil, 32 bis rue de la Ferme du Paradis.

- **permanence Coopération et Famille**
pour les locataires du quartier du Paradis, le mercredi de 16h à 18h, dans la loge des gardiens.
- **consommation**
avec UFC que choisir le 3^e samedi du mois, en Mairie.
- **dépistage anonyme et gratuit du sida**
le mercredi de 9h30 à 19h30, et le samedi de 10h à 13h, sans rendez-vous, Centre Brigitte Gros, 3^e étage, 1 quai Albert 1^{er}.

Aide à la création d'entreprise

Initiative Seine Yvelines vous accompagne et vous parraine gratuitement dans le montage de vos projets de création ou reprise d'entreprise. Le prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle est le service phare de cette plateforme.

- Initiative Seine Yvelines
01 30 91 21 51

Élections

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Les habitants de Meulan-en-Yvelines qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales auront jusqu'au 30 septembre pour effectuer cette démarche en Mairie. Attention, la situation est exceptionnelle en raison d'une part de la date inhabituelle de ce scrutin, d'autre part de la réouverture des listes (loi du 13 juillet 2015 qui remet en cause le principe de révision annuelle des listes électorales prévu par le Code électoral).



Parmi les délibérations votées à l'occasion de la dernière séance, le 1^{er} juillet dernier :

Unanimité pour le périmètre de Seine Aval

Les Conseils municipaux des 73 communes qui composent le territoire de Seine Aval avaient jusqu'au 2 juillet pour se prononcer sur le périmètre de fusion des six intercommunalités au 1^{er} janvier 2016 proposé par le Préfet des Yvelines : le vote en faveur de ce périmètre a été unanime à Meulan. Ils devront ensuite définir quel type de structure portera cette future intercommunalité : Communauté Urbaine (plus de

compétences obligatoires, moins d'intérêt communautaire, plus de dotations de l'Etat) ou Communauté d'Agglomération. Cela fera l'objet d'un nouveau passage devant l'assemblée municipale. Malgré la mobilisation des groupes de travail intercommunaux et du Pôle métropolitain, outil de préfiguration, de nombreuses interrogations demeurent encore aujourd'hui. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

le 19 septembre
Maison des Associations

le 3 octobre
Loge de la Mairie

Un nouveau DGS à la Mairie

Les Villes de Meulan et Ecquevilly ont fait le choix d'une direction générale des services mutualisée, le poste de DGS de la commune d'Ecquevilly étant ainsi détaché à hauteur de 65% sur la commune de Meulan. Outre l'économie financière générée pour les deux collectivités, cette mutualisation, exemplaire puisqu'elle concerne la direction, pourrait préfigurer une mise en commun de moyens et services. Meulan et Ecquevilly s'inscrivent ainsi en précurseurs avec la mise en place de pratiques qui seront demain plébiscitées par les communes au regard du désengagement de l'Etat. Nous souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité à Frédéric Juret-Rafin, nouveau Directeur Général des Services. ■



Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Les pétitions se mondialisent aujourd'hui avec Internet et perdent tout leur sens s'agissant de questions locales... Qu'elles émanent de l'opposition municipale, rien de surprenant, mais qu'elles soient à l'initiative de particuliers qui, dans une démarche strictement personnelle, se servent de leur fonction associative, laissant croire aux signataires qu'ils sont mandatés par leur association, est totalement indécent. Quant à ceux qui utilisent les fichiers électroniques associatifs à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été créés, c'est simplement illégal... Quand on fait de la politique, car c'est bien le cas là, on assume ! ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

La rentrée de septembre 2015 sera pour de nombreux Meulanais synonyme de difficultés et de sacrifices. Après les hausses de tous les tarifs communaux (cantine, étude, semaine sportive...), ce sont les feuilles d'imposition affichant les hausses exorbitantes des impôts locaux (22,6%) qui vont arriver dans les foyers. Combien de nos concitoyens vont devoir se sacrifier pour faire face à ces décisions arbitraires et non justifiées, comment feront ceux qui n'y parviendront pas ? Pour demander le retour à une imposition raisonnable, une pétition est à votre disposition à l'adresse : <http://urlz.fr/27j2> et sur notre blog : <http://www.meulanenactions.fr/>. ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Dans sa dernière tribune, le groupe majoritaire a remercié les électeurs pour l'entrée du maire de Meulan au Conseil départemental. Pour être complet, il aurait dû adresser un MERCI chaleureux à M^{me} Fatima BOUSSETTA, suppléante du maire lors du dernier scrutin, issue de la diversité comme on dit pudiquement, pour l'intense travail communautaire qu'elle a réalisé en vue de faire le plein des voix de gauche dans le duel de 2nd tour contre le FN. M^{me} Zammit-Popescu aura-t-elle la délicatesse de laisser son siège à M^{me} Boussetta à mi-mandat pour service rendu ? L'RPS (ex-UMPS) a trouvé sa figure tutélaire dans le canton : M^{me} ZAMMIT-POPESCU. ■



Les journées du patrimoine

les 19 et 20 septembre

retrouvez tout le détail de votre week-end patrimoine dans l'agenda culturel (pages 29 et 30)

MEULAN-EN-YVELINES



10 & 11 OCTOBRE 2015

Festival des fromages

les 10 et 11 octobre

- 40 fromagers
- 20 viticulteurs
- animations médiévales
- espace enfants
- espace restauration
- spectacles de fauconnerie dimanche 14h30 et 16h

à l'occasion du Festival des fromages 2015, nous recherchons des hébergeants pour accueillir nos exposants.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le service événementiel au 01 30 90 41 06

à proximité ...



Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Urbanisme

samedi 5 septembre en mairie
samedi 10 octobre aux services techniques

- de 8h30 à 12h

à compter du 1^{er} septembre, le service urbanisme sera transféré aux services techniques 39, rue Gambetta

L'accueil au public sera exceptionnellement fermé les 31 août et 1^{er} septembre

Avocat

jeudis 1^{er} octobre et 5 novembre
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Association de consommateurs

3^e samedi de chaque mois en mairie
• de 10h à 12h

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens : <http://lc.cx/Znsq> ou ville-meulan.fr, ou téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20h à minuit et les jours fériés de 9h à 13h, faites le 15 pour y accéder.

